



DISPARITION DE MICHEL CHARASSE

Les Restos du Cœur tiennent à exprimer leur profonde tristesse à la suite de la disparition de Michel Charasse, qui a permis de faire adopter la Loi Coluche en 1988 et qui était depuis toujours un soutien fidèle et essentiel de l'Association.

Présent à tous nosancements de campagne, aux côtés des Restos du Cœur pendant 35 ans, et avec Véronique Colucci, il apportait ses conseils et son soutien dans tous nos combats.

Les Restos du Cœur expriment leur vive reconnaissance et saluent la mémoire d'un homme attaché aux valeurs de générosité et de solidarité.

Toutes nos pensées pour sa famille et ses proches.

presse@restosducoeur.org - 01 53 32 23 14

Retrouvez toutes nos actions sur : www.restosducoeur.org ou sur :



Si vous ne souhaitez plus recevoir les actualités des Restos du Cœur, merci de bien vouloir nous contacter par mail.